



République de Guinée
Travail-Justice-Solidarité

MINISTRE DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE (MPCI)
UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DES PROJETS (UCEP)

PROJET D'APPUI À LA MOBILISATION DES RESSOURCES INTERNES ET A LA
FORMALISATION DES ENTREPRISES (PAMORIFE)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
SERVICES DE CONSULTANT INDIVIDUEL
N°04-24/S/PAMORIFE/MPCUUCEP/AMI

Secteur : Gouvernance
Référence de l'accord de don FAT : 5900155016461
N° de Projet : P-GN-KA0-010
Date de l'avis : **03 mai 2024**
Intitulé de la mission : Assistance technique en régulation des marchés publics en faveur de l'ARMP.

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a bénéficié d'un appui du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), pour financer la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Mobilisation des Ressources Internes et à la Formalisation des Entreprises (**PAMORIFE**), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat pour une « **assistance technique en régulation des marchés publics en faveur de l'ARMP** »
2. L'objectif de cette mission est de renforcer les connaissances théoriques et pratiques des services techniques de l'ARMP pour le traitement des dossiers sur les aspects comptables, financiers, juridiques, de passation et de régulation ce depuis le stade d'identification du projet jusqu'à la clôture du contrat.
Le consultant jouera un rôle clé en termes d'assistance technique auprès de l'Autorité de Régulations des Marchés Publics (ARMP), afin de renforcer ses compétences dans l'accomplissement de son mandat.
3. Les services à fournir par le consultant dans le cadre de la mission comprennent à la fois de l'assistance technique et du transfert de compétences :
 - Elaboration d'un plan annuel budgétisé de l'ARMP ;
 - Elaboration du cahier des charges pour un plan stratégique et opérationnel de l'ARMP ;
 - Mettre en place une certification en marchés publics au sein de l'ARMP.
 - Mettre en place un mécanisme approprié de suivi-évaluation du national de passation des marchés publics et de rapportage de l'exécution des plans élaborés ;
 - Élaborer un plan de recouvrement et de Consommation des Crédits (PCC) ;

[Signature]

- Fournir une assistance technique et encadrement à l'équipe dans l'examen et l'évaluation des dossiers ;
 - Identifier et diagnostiquer les besoins de formations de l'équipe de l'ARMP, des acteurs de passation (au travers des dossiers) et concevoir un plan de formations sur la base de l'adéquation entre le fonctionnement actuel et le mandat de l'ARMP. Les attributions et les fonctions des autres acteurs de la passation. Pour les formations spécifiques qu'il ne pourrait mener lui-même, le consultant fournira les TDR y afférents ;
 - Dispenser in situ aux acteurs une série de formations prioritaires notamment en matière d'évaluation de soutenabilité budgétaire, d'étude et négociations financières, alliant formation théorique et simulations pratiques (études de cas ou autres) ;
 - Faire un partage avec l'équipe de l'ARMP des bonnes pratiques internationales et l'expérience d'autres pays sur les divers aspects de régulation des Marchés Publics ;
 - Procéder au renforcement des compétences et connaissances des membres du personnel de l'ARMP et du CRDS dans le sens d'une meilleure maîtrise de la démarche GAR et des techniques de passation de marché, de façon à leur permettre de traduire ceux-ci dans leurs actions quotidiennes ;
4. La réalisation de la mission est prévue pour une durée de **Cinq (5) Mois**.
5. L'Unité de Coordination et d'Exécution des Projets (UCEP), agissant au titre du Ministère du Plan et de la Coopération Internationale, invite les Consultants intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs qualifications et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (**le curriculum vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et les expériences dans des missions comparables, les copies des diplômes, les attestations de formations, les références de prestations similaires accompagnées des preuves de réalisation notamment des attestations délivrées par les Clients etc.**) à l'adresse ci-dessous mentionnée.
6. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à la « Politique de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, (version octobre 2015), qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. La méthode de sélection sera la **sélection de consultants individuel (SCI)**.
7. Les consultants seront évalués sur la base des critères ci-après :

CRITERES ET SOUS CRITERES	Points
1. Qualifications générales et formation en adéquation avec la mission (administration publique, passation de marchés, droit, finance, commerce, gestion, ou économie)	
• Etudes Supérieures moins de Bac+5 - Disqualifié	
• Bac+5 et plus : Qualifié	
2. Expérience générale dans le domaine de la passation des marchés publics	30
Modalité d'application :	
- Avoir une expérience générale supérieure à huit (8) ans : 2,5 points par année supplémentaire mais plafonnée à 30 points	
- Avoir une expérience générale entre cinq (5) et huit (8) ans : 20 points	
- Moins de cinq (5) ans d'expérience : 0 point	


3. Expérience générale en finances publiques	10
Modalité d'application : <ul style="list-style-type: none"> - Avoir une expérience générale supérieure à cinq (5) ans : 2,5 points par année supplémentaire mais plafonnée à 10 points - Avoir une expérience générale entre trois (3) et cinq (5) ans : 5 points - Moins de trois (3) ans d'expérience : 0 point 	
4. Expériences spécifiques dans le domaine de la mission	45
a. Expérience en formateur sur les marchés publics avec certification Modalité d'application : <ul style="list-style-type: none"> - Avoir une expérience en tant que formateur supérieure à dix (10) missions : 2,5 points par année supplémentaire mais plafonnée à 15 points - Avoir une expérience en tant que formateur entre cinq (5) et dix (10) missions : 10 points - Moins de cinq (5) missions : 0 point 	15
b. Expérience en formation des formateurs (passation des marchés et finances publiques) Modalité d'application : <ul style="list-style-type: none"> - Avoir une expérience en formation des formateurs supérieure à cinq (5) missions : 2,5 points par année supplémentaire mais plafonnée à 15 points - Avoir une expérience en formation des formateurs entre trois (3) et cinq (5) missions : 10 points - Moins de trois (3) missions : 0 point 	15
c. Expérience en élaboration de guide, de manuel et de textes juridiques sur les marchés publics Modalité d'application : <ul style="list-style-type: none"> - Avoir une expérience en élaboration de guide, de manuel et de textes juridiques sur les marchés publics supérieure à cinq (5) missions : 2,5 points par année supplémentaire mais plafonnée à 15 points - Avoir une expérience en élaboration de guide, de manuel et de textes juridiques sur les marchés publics entre trois (3) et cinq (5) missions : 10 points - Moins de trois (3) missions : 0 point 	15
5. Connaissance linguistique et informatique	5
a. Connaissance informatique (Word, Excel, PowerPoint, internet)	5
6. Connaissance de l'environnement administratif Guinéen	10
a. Ayant déjà travaillé avec l'administration ou avec une institution internationale en Guinée ou en Afrique de l'Ouest	10
TOTAUX	100%

NB : les qualifications et les expériences des consultants seront évaluées sur la base des justifications fournies.

Le score minimum requis pour être sélectionné sur la liste restreinte est de **70 points sur 100**. Le candidat classé premier dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-avant citée sera invité à négocier un contrat. Au cas où des consultants seront classés 1^{er} ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre de missions similaires évalué pour le critère 4.c sera sélectionné.

8. La durée totale d'intervention pour cette mission est estimée à cent homme-jours (100 h.j), avec des missions ponctuelles dont au moins soixante (60) jours en présentiel en Guinée. La mission sera supervisée par l'UCEP et le consultant travaillera en étroite collaboration avec le Conseil de Régulation de l'ARMP. Il devra cependant y emmener son propre matériel informatique ainsi que sa propre connexion internet.

La langue de travail et des livrables seront exclusivement en français. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, notamment les termes de références à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de **08H00 à 16H30** du lundi au vendredi.

9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en version physique ou envoyées par courrier électronique en version PDF à l'adresse ci-après, avec la mention « **Recrutement d'une assistance technique en régulation des marchés publics en faveur de l'ARMP – AMI N°04-24/S/PAMORIFE/MPCUUCEP/AMI** » au plus tard le **21 mai 2024**. 

Ministère du Plan et de la Coopération Internationale (MPCI)
Unité de Coordination et d'Exécution des Projets (UCEP).

À l'attention : Monsieur Abdoulaye Wansan BAH,
Coordonnateur National de l'UCEP
Sky Résidence, 6^{ème} étage, Quartier Kipé, en face du terrain Kakimbo,
Commune de Ratoma Conakry – Guinée,
Tél : +224 629 00 39 50 / 622 42 43 98 / 629 00 39 47
Email: passationbad@ucepguinee.org

Le Coordonnateur National,




Abdoulaye Wansan BAH